

## Compte-rendu

### REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

18 JANVIER 2018

L'an deux mil dix-huit, le 18 Janvier, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan, régulièrement convoqué, s'est réuni à la MJC de Fours.

*Date de la convocation :* 11 Janvier 2018

*Date d'affichage du compte-rendu :* 25 Janvier 2018

#### Etaient présents :

- **Achun** : Dominique JOYEUX
- **Alluy** : **Bernard DAUPELOUP** Supplée  
**Patrice BONNET**
- **Aunay-en-Bazois** : Patrick CHAUSSAT
- **Avrée** : Georges CHATEAU
- **Biches** : Jean-Philippe PANIER
- **Brinay** : Pierre TISSIER-MARLOT
- **Cercy-la-Tour** : Emmanuel BERNARD,  
Caroline MARCEAU, Marie-Laure  
PARMENTIER, Michel MULOT,
- Alain REININGER
- **Charrin** : Serge CAILLOT,  
Hervé GARÇON
- **Chatillon-en-Bazois** : Michèle  
DARDANT, Michèle MARIE,  
Marie-Josèphe ALEXANDRE
- **Chiddes** : Bernadette VOILLIOT
- **Chougnay** : Thierry LAPORTE
- **Fléty** : Henri MARCEL
- **Fours** : Georges PEREIRA,  
David BONGARD
- **Isenay** : Pascal PETIT Supplée  
Philippe LAFAYE
- **La Nocle-Maulaix** : Michel HARASSE
- **Lanty** : Annick BERTRAND
- **Limanton** : Pierre PÉRÉ
- **Luzy** : Jocelyne GUERIN, Françoise  
DUBUC, Jean-Claude DESRAYAUD,  
Michèle ANDRIOT, Thierry DESCOURS
- **Maux** : Eric THOMAS
- **Millay** : Christian POUCHELET
- **Montambert** : Jean-Simon BLANDIN  
Supplée Marie-Christine ROY
- **Montapas** : Michel BERTIN
- **Montaron** : Patrick BERTIN
- **Mont-et-Marré** : Sylvain BONNODOT  
supplée Gérard PERCEAU
- **Montigny sur Canne** : Pierre  
REVENIAUD
- **Moulins-Engilbert** : Ginette DOMART,  
Serge DUCREUZOT, Pierre BROSSARD  
Jacques PERRAUDIN
- **Poil** : Christian COURAULT
- **Préporché** : René DUVERNOY
- **Rémilly** : Jean-Paul MARGERIN
- **Saint-Hilaire-Fontaine** : Claude ROYÉ
- **Saint-Honoré-les-Bains** : François  
GRANDJEAN, Didier BOURLON,  
Jean-Jacques LAMALLE
- **Saint-Seine** : Serge SAUVAGET
- **Savigny-Poil-Fol** : Bernard LEBLANC
- **Sémelay** : Guy LAFFAYE
- **Sermages** : Dominique STRIESKA
- **Tamnay en Bazois** : Christian SIMONET
- **Tazilly** : Pascal GUERIN
- **Ternant** : Olivier FOREST
- **Thaix** : David JOYEUX
- **Tintury** : Micheline PRADALIER
- **Vandenesse** : Bernard LAGOUTTE
- **Villapourçon** : Guy CLOI

**Conseillers communautaires suppléants présents :**

Alexis REVENIAUD, Bruno GALMICHE, Pierre LINARES, François CORNU, Monique JOUAULT, Max LEGARE, Isabelle EPINAT, Jean-Claude NEANT, Jean-Claude LAMBERT.

**Secrétaire de séance :** Serge SAUVAGET

**Nombre de membres :**

- Afférents au Conseil communautaire : 67
- Présents : 59
- Procurations : 7
- Qui ont pris part à la délibération : 66

**Procurations de :**

- Mme Christiane MAURY-JOSSERAND à M. Thierry LAPORTE
- M. Frédéric MONET à M. Serge DUCREUZOT
- M. Noël PERREAU à M. David BONGARD
- M. Jacques CHARMONT à M. Jean-Claude DESRAYAUD
- M. Gilles GONIN à Mme Jocelyne GUERIN
- Mme Nathalie MICHON à Mme Bernadette VOILLIOT
- M. Sébastien DESCREAUX à M. Alain RENINGER

Madame la Présidente dit que M. Daniel BAUDIER, Maire d'Aunay-en-Bazois, est décédé fin décembre et fait observer une minute de silence aux conseillers communautaires.

Madame la Présidente explique que Jean-Claude Desrayaud, Vice-Président en charge du développement économique, a démissionné. Elle le remercie pour son travail.

Madame la Présidente donne la parole à M. André LARGE, Président de la radio FDL. Il fait une intervention pour présenter les difficultés financières de la radio FDL. Certaines subventions sont en baisse (Région, Etat).

**Adoption du compte-rendu de la dernière réunion**

**N° 2018-001**

Madame la Présidente demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal du dernier conseil communautaire.

M. Reininger dit que p10 ce n'est pas accotement mais trottoir dans son intervention.

M. Légaré a été oublié dans les suppléants présents.

Pour Brinay, ce n'est pas M. Tissier-Marlot mais Lemaître qui était présent.

M. Chaussat dit que p15 c'est moins de dix places à la place de 7 places.

**Après avoir délibéré, le conseil communautaire approuve, à l'unanimité, le procès-verbal du conseil communautaire du 19 décembre 2017.**

## **Décisions prises par la Présidente et le Bureau par délégation de pouvoir du conseil**

Compte-rendu des décisions prises par Madame la Présidente dans le cadre de ses délégations de pouvoir :

### Assainissement :

- LA DROME LABORATOIRE : Matières de vidange Luzy : Devis de 731,94 € H.T.

### Culture :

- VOYAGE GONIN : Transports à Luzy le 19/06/2018 : Devis n°77625 de 240,00 € T.T.C
- VOYAGE GONIN : Transports à Luzy le 21/06/2018 : Devis n°77627 de 150,00 € T.T.C
- VOYAGE GONIN : Transports à Alise St Reine le 19/06/2018 : Devis n°77323 de 1 390,00 € T.T.C
- VOYAGE GONIN : Transports à Alise St Reine le 21/06/2018 : Devis n° 77325 de 1460,00 € T.T.C
- VOYAGE GONIN : Transports à Nevers le 30/01/2018 : Devis n° 75567 de 290,00 € T.T.C
- AEROGRAFFDECO : Stage d'initiation : Devis n° 1063 de 1 990,00 € T.T.C.
- GERARD NAOUNOU : Spectacle : Contrat de cession 7 986,73 € H.T.
- ORGANIC MUSIC : Contrat de cession 990 € H.T
- LINDA BELLINOT Photographe : Exposition photos CLEA BAZOIS : Devis LBP – D08122017-1 DE 164,05 H.T

### Divers :

- ADISTA : Ajout de 2 téléphones au service déchets ménagers : Devis N° 150520 de 346,20 H.T.
- DB INFORMATIQUE : Contrat de maintenance : Devis n° D014388 de 510,00 H.T
- DB INFORMATIQUE : Achat onduleur : Devis n° D014389 de 548,00 H.T
- PROTOURISME CHAMBERY : Classement OT : Devis de 900 € H.T
- ADAV : Achat livre Bibliothèque : Devis n°31905 de 40,78 € H.T

Compte-rendu des décisions prises par le Bureau communautaire dans le cadre de ses délégations de pouvoir :

### Personnel :

- Recrutement au service déchets ménagers : M. Gravade, agent de déchetterie, M. Rouet et Mme Bernard, agents de recouvrement de la REOM

### Mise à disposition d'un véhicule

- Approbation pour la signature d'un contrat avec l'entreprise infocom pour la mise à disposition d'un véhicule électrique contre régie publicitaire

### Travaux urgents

- Autorisation pour la Présidente à signer des devis entre 5 000 € et 25 000 € pour les travaux de bâtiment dans les cas d'urgence avérée (suite à des événements climatiques par exemple)

### Travaux d'intérêt général

- Accord pour demander l'habilitation de la CCBLM pour accueillir des personnes condamnées à des travaux d'intérêt général

## Déchets ménagers

### Tarifs de la REOM 2018

N° 2018-002

Monsieur Panier, Vice-Président en charge des déchets ménagers explique que, suite au refus des tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) au dernier conseil communautaire, les tarifs ont été retravaillés en prenant en considération les différentes remarques.

La commission finances s'est réunie pour le budget annexe déchets ménagers. Un compte-administratif 2017 prévisionnel a été présenté. Une proposition de budget prévisionnel 2018 a été faite par la commission.

Les montant total des redevances à recouvrer en 2018 pour le service est de 1,8 millions d'euros. La 1<sup>ère</sup> proposition de tarifs était basée sur un montant à recouvrer de 1,68 millions d'euros.

La commission déchets ménagers s'est ensuite réunie pour la définition des tarifs.

La proposition de tarifs est présentée.

Les redevances pour les ménages sont basées sur les tarifs de l'ex CCELM comprenant une dégressivité pour les familles nombreuses.

Pour les professionnels, certains tarifs ont été revus à la baisse pour tenir compte des anciens tarifs et de l'éventuel effet de seuil.

**Après avoir délibéré, le conseil communautaire approuve les tarifs de REOM tels qu'annexés à la présente délibération.**

*Voix pour 44, abstentions 5, contre 17*

## GEMAPI

### Convention avec l'Etat pour la gestion des digues domaniales

N° 2018-003

Monsieur Panier, Vice-Président en charge de GEMAPI, explique que les services de l'Etat sont venus la semaine dernière pour nous présenter les modalités de la convention pour la gestion des digues domaniales de Charrin et Saint-Hilaire-Fontaine qui rentrent dans le cadre du transfert de la compétence GEMAPI.

L'Etat propose de continuer à gérer les digues jusqu'en 2024 par conventionnement.

Une étude de dangers a été réalisée fixant le niveau de sûreté de l'ouvrage à 5 ans et préconisant certains travaux.

Dans le cadre de cette convention, l'Etat continuerait à faire l'entretien régulier de l'ouvrage (pour maintenir le niveau de sûreté à 5 ans), de surveiller le niveau de l'eau.

Il n'y a pas de changement quant à la police du maire pour l'évacuation de la population et la mise en œuvre des plans communaux de sauvegarde.

**Après avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la signature de la convention avec les services de l'Etat pour la gestion des digues domaniales de Charrin et Saint-Hilaire-Fontaine.**

*Voix pour 56, abstentions 10, contre 0*

## **Commerces**

### **Mise en œuvre de la définition de l'intérêt communautaire**

La CCBLM a reçu un courrier de la Préfecture concernant la définition de l'intérêt communautaire relatif aux actions de soutien aux activités commerciales qui a fait l'objet d'une délibération du conseil communautaire le 29 juin.

Ce courrier précise la mise en œuvre de cette décision et ses conséquences patrimoniales. Il explique qu'en cas de désaccord sur la répartition des biens entre les communes et la communauté de communes, la Présidente de la Communauté de communes peut saisir Monsieur le Préfet.

Une réunion sera organisée le 20 février avec les maires concernés pour évoquer ce sujet.

Le bureau communautaire propose de saisir Monsieur le Préfet pour la répartition des biens en cas de refus de certaines communes de gérer les commerces.

### **Avis sur l'ouverture des dimanches d'Atac de Cercy-la-Tour**

**N° 2018-004**

La commune de Cercy-la-Tour nous a transmis une demande d'Atac de Cercy-la-Tour pour l'ouverture de 12 dimanches en 2018.

L'avis de la Communauté de communes est nécessaire. La commune de Cercy-la-Tour doit prendre un arrêté.

Vu la délibération de la commune de Cercy-la-Tour émettant un avis favorable à la demande,

**Après avoir délibéré, le conseil communautaire émet un avis favorable à cette demande.**

*Voix pour 61, abstentions 3, contre 2*

## **OPAH**

### **Convention avec les partenaires**

**N° 2018-005**

CDHU a travaillé sur la convention de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat précisant les engagements des partenaires financiers que sont l'ANAH, le Département de la Nièvre, la commune de Luzy et la Communauté de communes.

La convention est présentée.

Le financement reste le même qu'évoqué précédemment en conseil communautaire.

**Après avoir délibéré, le conseil communautaire approuve**

- **la convention d'OPAH avec les partenaires financiers,**
- **autorise Madame la Présidente à signer cette convention.**

*Voix pour 64, abstentions 1, contre 1*

## Voirie

### Demande de subvention DETR – Maintien de la demande 2017

N° 2018-006

Madame la Présidente explique que pour maintenir notre demande de subvention DETR 2017 sur les travaux de voirie, il convient de délibérer sur le plan de financement puisque certaines communes ne sont plus éligibles en 2018.

Ne sont plus éligibles : Alluy, Charrin, Dun-sur-Grandry, Fours, Mont-et-Marré.

### Travaux de voirie inscrits en section d'investissement

Lieu de réalisation : Achun, Brinay, Chougny, Isenay, La Nocle-Maulaix, Limanton, Montambert, Préporché, Saint-Hilaire Fontaine, Saint-Seine, Ternant.

Coût total H.T.	226 784,75
Montant D.E.T.R. sollicité	136 070,85
Taux (%)	60

		MONTANT H.T	%
	<u>DÉPENSES</u>		
1	Achun	25 781,50	60
2	Brinay	21 112,50	60
3	Chougny	29 070,00	60
4	Isenay	8 420,08	60
5	La NocleMaulaix	16 859,89	60
6	Limanton	55 568,50	60
7	Montambert	6 794,50	60
8	Préporché	16 670,00	60
9	St Hilaire Fontaine	15 217,00	60
10	St Seine	13 703,23	60
11	Ternant	17 587,55	60
	<b>TOTAL DÉPENSES :</b>	<b>226 784,75 €</b>	
	<u>RESSOURCES</u>		

D.E.T.R. :	136 070,85
Autofinancement :	90713,90
<b>TOTAL RESSOURCES :</b>	<b>226 784,75 €</b>

Après avoir délibéré, le conseil communautaire

- approuve le plan de financement proposé,
- sollicite Monsieur le Préfet au titre de la DETR 2017 à hauteur de 60% soit 136 070,85 € ;
- autorise Madame la Présidente à engager toutes les démarches nécessaires à l'application de cette délibération.

*Voix pour 65, abstention 1, contre 0*

#### **Demande de subvention DETR - Route stratégique du bois – commune d'Achun N° 2018-007**

Une voie communale (VC n°2) située à Achun a été fortement dégradée suite au débardage de parcelles boisées. D'importants travaux sont nécessaires pour renforcer la route sur 3,18 km.

Le coût des travaux est estimé à 91 756 € HT.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,

- approuve le plan de financement proposé,
- sollicite Monsieur le Préfet au titre de la DETR 2018 à hauteur de 60% soit 55 054 €,
- autorise Madame la Présidente à engager toutes les démarches nécessaires à l'application de cette délibération.

#### **Demande de subvention DETR –Renforcement et élargissement d'un pont – commune de Fléty N° 2018-008**

Un pont situé sur une voie communale située à Fléty est dégradé avec le passage répété des engins agricoles. D'importants travaux sont nécessaires pour son renforcement et son élargissement.

Le coût des travaux est estimé à 200 000 €. Le coût des études est évalué à 50 000 € (maîtrise d'œuvre et études géotechniques et environnementales)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,

- approuve le plan de financement proposé,
- sollicite Monsieur le Préfet au titre de la DETR 2018 à hauteur de 60% soit 150 000€,
- autorise Madame la Présidente à engager toutes les démarches nécessaires à l'application de cette délibération.

#### **Assainissement**

#### **Consultation des assurances N° 2018-009**

Nous n'avons reçu aucune proposition des assurances pour les bâtiments et la responsabilité civile relatifs à la compétence assainissement. Le délai était trop court. Il nous a été demandé un minimum de 30 jours (ce qui n'a pas été possible entre le 19 décembre et le 18 janvier).

**Après avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise Madame la Présidente à signer l'offre économiquement la plus avantageuse relative aux assurances.**

### **Questions diverses**

#### **Projet de WiFi public de Nièvre numérique**

Nièvre numérique a envoyé un courrier pour un programme de places de villages connectées qui équipera en wifi à très haut débit 40 sites (publics ou touristiques) dans un 1<sup>er</sup> temps.

Le choix repose sur l'accès au très haut débit sur les communes (une centaine de communes sur la Nièvre). 4 hotspots seront mis en place par intercommunalité sur la base du volontariat. Restera à la charge de la CCBLM les frais de d'abonnement internet.

Si des communes sont intéressées, il faut que la CCBLM se manifeste auprès de Nièvre Numérique.

L'ordre du jour ayant été traité, la Présidente lève la séance à 21h30.

Le secrétaire de séance, Serge SAUVAGET

